

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016

PRESENTS : Mr BECKER Paul, Maire, Mr JORLAND Henri, JOUFFROY Guigone, Adjoint
Mme CAIRE Marie Christine, Mme FLAJOLLET Elisabeth, Mr BAUDINET Franck,
Mr PATRIARCHE Joël, Mr SORDET Eric, Mme DUBUET Nathalie, MARCHETTO Jocelyn,
Mr TAILLIART Romaric,

Secrétaire de Séance : Mr TAILLIART Romaric

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du conseil communal du 6 octobre 2016 est adopté.

2°) REVISION PLU :

Monsieur Le Maire a présenté le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
Le Conseil Municipal doit acter, par délibération, de la présentation et d'un débat concernant ce projet au sein du conseil municipal.

Après lecture du PADD, le Conseil a souhaité apporter quelques modifications.

3°) POINT URBANISME

Concernant les 3 terrains après chez Mr Lemeure, rue de la Boutière, 2 permis sont acceptés, le 3^{ème} est en cours d'instruction.

- Déplacement de la conduite d'eau pluviale :

Avec l'accord du futur propriétaire, nous devons déplacer la conduite sous terraine le long de la limite de terrain (1.50m). Deux devis : MAREY 5 389€ TTC et DBTP 7 976€. Une servitude sera rédigée.

Comme convenu au dernier conseil, VEOLIA a été consulté et doit proposer un devis pour l'éventuelle réalisation des travaux simultanément à la réalisation des travaux de branchement du futur propriétaire.

4°) TRAVAUX DANS LE CIMETIERE

Doit-on effectuer la 2^{ème} tranche de reprise de tombes.

La mairie n'a pas de plan de mise à jour du cimetière suite à la première tranche de reprise des tombes.

Un devis a été demandé à la Société ELABOR.

Il a été demandé de prévoir d'établir un règlement du cimetière.

5°) PANNEAUX ELECTORAUX

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait peut être nécessaire de prévoir d'installer des panneaux électoraux, l'emplacement actuel délimité sur le pignon nord de la mairie n'étant pas réglementaire. Nous devons étudier l'acquisition de panneaux bois, ou métalliques ou location.

Parallèlement, ce mur de la mairie aurait besoin d'une rénovation avec enduit; un devis doit être demandé.

6°) FRAIS DE SCOLARITE

Le Conseil Municipal de BEAUNE par délibération, demande le remboursement des frais de scolarité aux communes d'où proviennent des enfants accueillis dans les écoles de BEAUNE.

Le coût annuel moyen d'une scolarité s'élève à 907,24€.

Pour TAILLY, deux familles sont concernées.

Une information sera faite aux familles de Tilly avant la rentrée 2017/2018; les familles concernées devront prendre en charge ces frais de scolarités.

7°) CONSEIL D'ECOLE

Effectif 2016/2017 : Classe de CE1 et CE2 à Tilly: 17 élèves, Classes de maternelles et CP à Corcelles: 44 élèves et classe de CM1 CM2 à Ebaty : 24 élèves, soit un total de 85 élèves sur le RPI.

8 enfants de Tilly sont inscrits sur le RPI .

Effectif prévisionnel pour la rentrée 2017/2018 : environ 76 ou 77 enfants

8) VERGER DE SAUVEGARDE

La plantation est annoncée pour le mardi 8 novembre 2016.

9) GRILLE A L'ENTREE DE L'EGLISE

Un devis de 2376€ nous a été transmis pour la réalisation et pose d'une grille par l'entreprise SMPP de Beaune.

10) POINT ASSURANCE

Monsieur le Maire a demandé une révision et actualisation des contrats d'assurance et, suite à cette demande, la commune réalisera une économie de 750€ sur l'année.

11) A.T.L.

L'A.T.L. souhaite arrêté la gestion du terrain de tennis et que la gestion devienne communale. Nous devons réfléchir à l'avenir de ce terrain.

12) CAMION PIZZA

Le propriétaire d'un camion pizza a demandé à Monsieur le Maire pour s'installer sur la commune une fois par semaine: Le Conseil Municipal donne son accord; une autorisation valable 1 an est accordée pour une installation les vendredis soir, sur le parking rue du Champ Guillaume. Une participation de 150€ pour l'année est demandée au commerçant.

13) ALERTE CITOYENS

Nous avons reçu à ce jour une quarantaine de réponses.

14) GUIRLANDES

Comment fait-on pour les installer ? Sachant que l'agent communal ne peut pas monter à une certaine hauteur. (voir le centre de gestion pour les règles de sécurité)
Peut-être voir avec les membres du Conseil Municipal ?

15) POINT TRAVAUX

- Ralentisseurs et bacs chicane.
- L'entreprise ROUGEOT doit réaliser 2 dos d'âne: travaux annoncé pour le jeudi 10 novembre 2016.
- L'enfouissement des réseaux est commencé.

16) QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur PARKER demande de renouveler le costume du père Noël, il propose de prendre la moitié du coût à sa charge et a proposé un modèle de costume.
- Monsieur et Madame BLINEAU demande à qui appartiennent les arbres en bordure de leur propriété, le long de la RD18.
- L'entreprise de ramassage des ordures ne remet pas à leur place, de manière correcte, les bacs une fois vidés: risques de gênes à la circulation
- Certains propriétaires font encore des feux
- Bilan de captures des ragondins : 29 ragondins ont été capturés par un piéteur agréé, principalement vers le pont de la Boutière.
- La cabine téléphonique a été enlevée.
- Date des vœux de la municipalité : Cette année, ils auront lieu au château de Tailly le vendredi 13 janvier 2017 ou le jeudi 12 janvier 2017
- Le repas des anciens se déroulera le 27/11/2016